

Journal du Cultivateur

PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. I., No. 8, MONTRÉAL, DECEMBRE, 1853.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

EXPOSITION PROVINCIALE DU BAS-CANADA.

Nous donnons des estampes du cheval de trait, et du verrat et de la truie qui ont remporté les premiers prix.

Le cheval est du pur sang de Clydesdale; il a été élevé par James Skirving, éc., d'Est Lothian, en Ecosse, et importé en 1847, par John Dods, éc., de la Petite Côte, paroisse de Montréal, qui le possède encore. Ce cheval est maintenant âgé de sept ans, et il a remporté le premier prix à chaque exposition où il a été inscrit pour concours, de même qu'à la Grande Exposition Agricole et Industrielle, qui a eu lieu à Montréal, en septembre, 1853.

Le verrat et la truie appartiennent à R. N. Watts, éc., de Drummondville, B. C. Ils ont obtenu les premiers prix offerts pour les meilleurs verrats et truies d'âge ou race quelconque.

BUREAU D'AGRICULTURE.

Montréal, 2 décembre, 1853.

Le Bureau s'est assemblé aujourd'hui, à ses salles, en cette ville, à 11 heures de l'avant-midi.

Présents:—Le Major Campbell, président; Alfred Pineseault, éc., vice-président; R. N. Watts, et James Thompson, écuyers.

Le Major Campbell ayant pris le fauteuil, a expliqué le but de l'assemblée du Bureau, et a lu une lettre à lui adressée par M. Leeming, Secrétaire du Comité Local, enfermant un état des comptes des frais, etc.,

encourus pour la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal.

Après quelque discussion, le Bureau en est venu à la décision suivante:—Attendu qu'il paraît par la lettre de M. Leeming du 1er décembre courant, que le Comité Local n'a pas les fonds nécessaires pour payer les dépenses encourues pour la dernière Exposition Provinciale, Qu'il soit résolu, qu'outre les £800 déjà promis, le Bureau garantit une somme ultérieure de £100, pour faire face à toutes les réclamations contre le Bureau, provenant de la dernière exposition, avec l'entente, que les tentes, pavillons, livres, etc., mentionnés dans le mémorandum qui accompagne la lettre de M. Leeming, et les comptes et les procès verbaux du Comité Local, seront remis au Secrétaire du Bureau, comme sa propriété.

2o. Résolu,—Que le Président, le Vice-Président et M. Watts forment un comité chargé de dresser les réglemens pour le gouvernement de l'Association Agricole du Bas Canada.

3o. Résolu,—Que le Secrétaire ait instruction de correspondre avec le Maire de Québec, afin de constater quelle somme d'argent la ville de Québec fournira pour mettre le Bureau d'Agriculture en état de mettre à exécution le vote de l'Association Provinciale d'Agriculture du Bas-Canada, que la prochaine exposition aura lieu à Québec, les 19, 20, 21 et 22 de septembre prochain.

4o. Résolu,—Que, conformément à la pratique qui existe dans le Haut-Canada, le Secrétaire ait instruction de prier les Sociétés d'Agriculture pour le Comté de Québec de

joindre ses fonds pour l'année prochaine, à ceux de l'Association Provinciale d'Agriculture, afin d'aider à mettre sur pied l'Exposition Provinciale qui doit être tenue à Québec, les 19, 20, 21 et 22 de septembre, 1854, bien entendu, qu'en conséquence, les membres de ces Sociétés seront membres de l'Association Provinciale, pour cette année, et auront droit à tous ses privilèges, comme tels.

5o. Résolu,—Que le Secrétaire ait instruction d'appeler l'attention des différentes Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, sur la 6ème section de la 16ème Vict., chap. 18, qui exige qu'elles fassent au Bureau un rapport annuel de leurs procédés, et aussi sur la 12ème section de la 16ème Vict., chap. 11, qui prévoit le choix de quatre membres du Bureau d'Agriculture, pour ramplacer MM. Pineseault, Thompson, Dumoulin et Taché, qui se retirent par sort, mais qui peuvent néanmoins être réélus.

6o. Résolu,—Que toute demande pour la formation d'une nouvelle Société d'Agriculture dans un Comté, doit être faite ayant le 1er de mars, et que, dans tous les cas, il doit être fourni au Bureau une preuve satisfaisante qu'il a été dûment donné avis à la Société ou aux Sociétés existantes dans le Comté, de l'intention de faire une telle demande.

Une lettre de M. Buckland, Secrétaire du Bureau d'Agriculture pour le Haut-Canada, a été présentée et lue. Elle disait que le Bureau avait correspondu avec le Bureau d'Agriculture, demandant son avis, quant à la manière de procéder dans le choix de produits et matières brutes pour le palais